

DÉCISION

Des motions ont été présentées par Disco et Irving Oil Limited pour ce qui est de l'accès par les concurrents ou les clients à l'information contenues dans les réponses aux RI suivantes :

PI – IR-4

PI – IR-5

PI – IR-13 (2), (3), (4) et (5)

PI – IR-39 (1) (iv)

PI – IR-41 (6) et (7)

PI – IR-48

(les « interrogatoires à diffusion restreinte »)

Les personnes suivantes ont signé l'engagement de non-divulgence et avaient remis une copie de cet engagement à la Commission le 5 novembre 2007 :

Dave Plante

Gary Lawson

Mark Drazen

Gordon Nettleton

Jeff Matthews

Steven McLaughlin

Wayne Wolfe

Kurt Strunk

Jacqueline Oakley

Jayme O'Donnell

R. Knecht

R. O'Rourke

Daniel Thériault

Dana Young

Paula Zarnett

Peter Zed

Les parties présentes aujourd'hui acceptent, et la Commission ordonne, que toutes ces personnes sauf trois, peuvent avoir accès à l'ensemble de l'information confidentielle. Les trois personnes sont Wayne Wolfe, Jeff Matthews et Steven McLaughlin. Ces personnes ont accès à l'ensemble de l'information confidentielle mis à part les réponses aux six questions identifiées plus haut.

Toute personne désirant signer un engagement de non-divulcation et qui ne l'a pas déjà fait doit signer l'engagement et en remettre une copie à la Commission et à toutes les parties avant le mardi 13 novembre 2007, à midi. Toute partie s'opposant à ce que ces personnes aient accès à l'information confidentielle doit en informer la Commission ainsi que toutes les parties avant le vendredi 16 novembre 2007, à midi.

Les personnes n'ayant pas signé d'engagement de non-divulcation ne pourront pas participer à l'audience à huis clos.

FAIT DANS LA VILLE DE SAINT JOHN (NOUVEAU-BRUNSWICK), ce 5^e jour de novembre 2007.

Original signé par

Raymond Gorman, c.r., président

Original signé par

Cyril Johnston, vice-président

Original signé par

Roger McKenzie, membre